



L'AMI DE REZE



BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES AMIS DE REZE

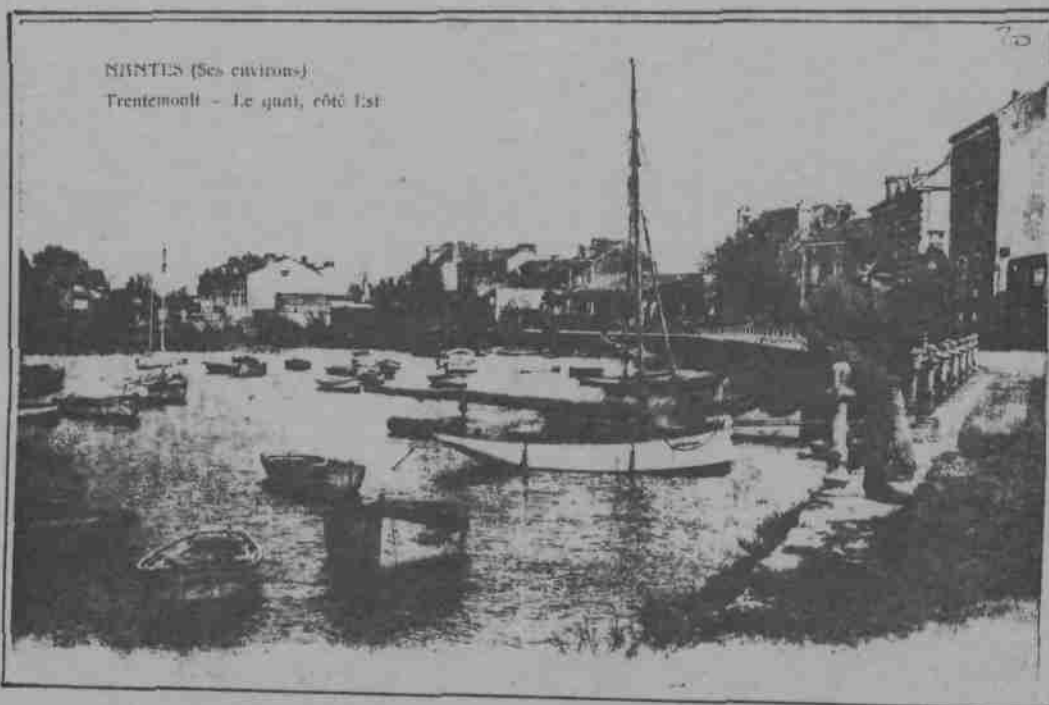
SEPTEMBRE-OCTOBRE 1986

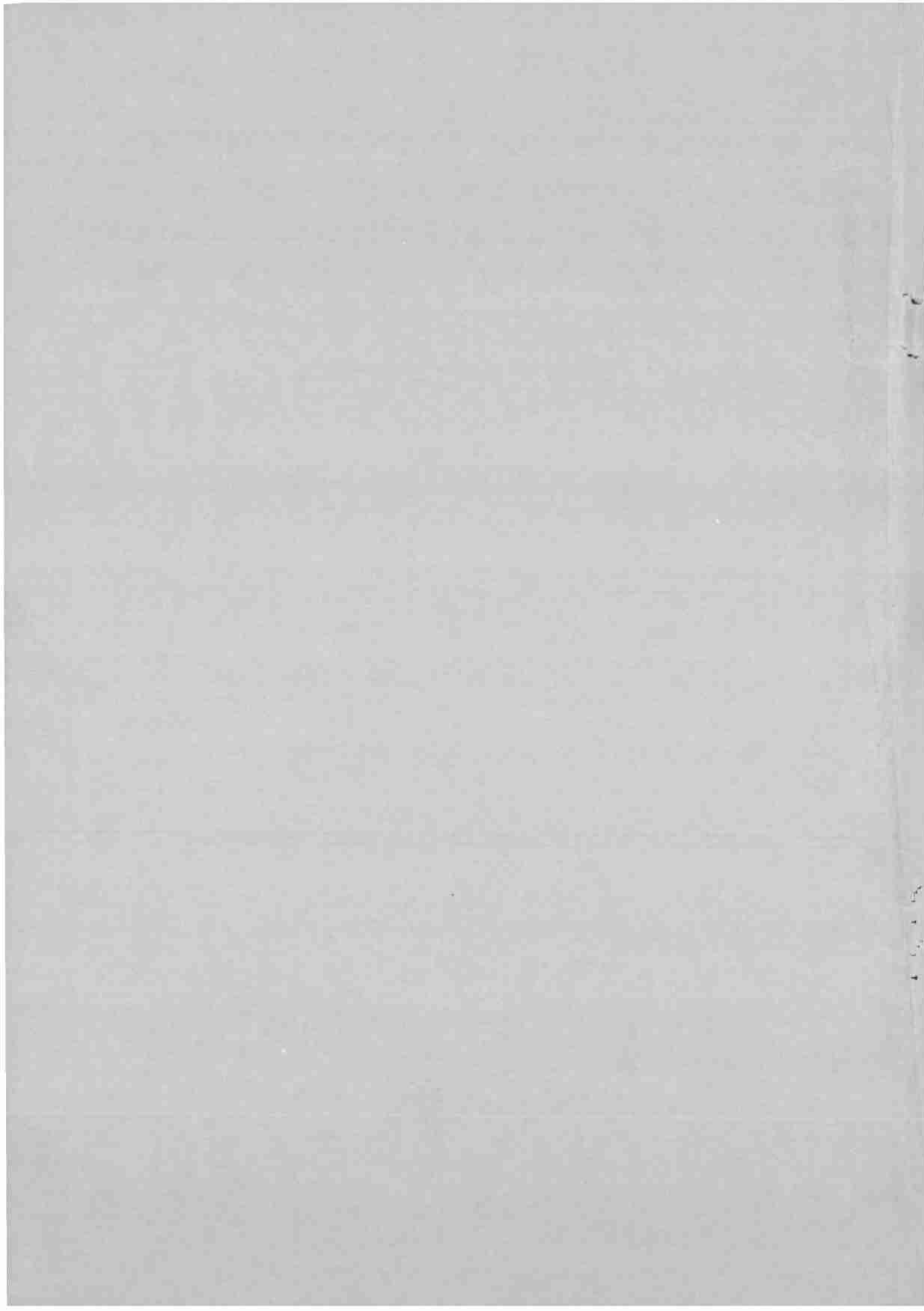
N° 5

SOMMAIRE

Editorial	Michel KERVAREC	3
A propos des Rezéens dans la Seconde Guerre Mondiale		4
<u>Archives</u>		
Parrainage oublié	Yann VINCE	6
Dans les délibérations paroissiales	Vincent CHANU	9
<u>Histoire</u>		
Des difficultés à se nourrir pendant la Révolution	Michel KERVAREC	11
<u>Patrimoine</u>		
La Haute-Ile	Liliane BIRON	13
<u>Poésie</u>		
Trentemoult	Louis BLOT	20
<u>Toponymie</u>		
Au sujet de la Grand'Haie	Michel KERVAREC	21
<u>Vie de l'Association</u>		
L'Assemblée Générale du 18 Avril.		24

NANTES (Ses environs).
Trentemoult - Le quai, côté Est







A PROPOS.....
"DES REZEENS DANS LA
SECONDE GUERRE MONDIALE"



L'ODYSSEE DE MARCEL GAUTREAU

COULE EN MER DU NORD A BORD DE "L'EMILE DESCHAMPS"

d'après le témoignage de Mme Gautreau :

"Nous étions mariés et avions deux enfants quand mon mari a été mobilisé en 39 à l'île de Groix, centre militaire chargé des messages par sémaphores.

Après avoir obtenu une permutation, il s'est trouvé embarqué comme timonier sur le "Mimi Pierrot", détecteur de mines. Il est ensuite devenu chef de quart. En 40, il était à Dunkerque. J'ai reçu, par l'intermédiaire d'un soldat rentrant à Nantes, une courte lettre écrite au crayon, datée du 3 juin, me disant que le "Mimi Pierrot" avait été coulé. Heureusement, le commandant sachant son bateau très menacé par les bombardements, avait envoyé ses hommes à terre, dans les caves. Marcel attendait un embarquement pour le lendemain, ce fut sur l'"Emile Deschamps", dernier bateau français à quitter Dunkerque pour l'Angleterre. Il y avait 700 hommes à bord, couchés sur le pont, avec la consigne d'attacher les ceintures de sauvetage.

Le commandant avait ordre de naviguer dans le sillage du bateau anglais qui le précédait. Il fallait suivre un chenal en louvoyant car des champs de mines avaient été détectés et portés sur la carte de navigation, mais les instructions n'ont pas été respectées et l'"Emile Deschamps" a sauté sur une mine.

Mon mari, blessé gravement aux deux jambes, a été projeté à la mer. Grâce à sa ceinture, il a pu attendre d'être recueilli par les marins anglais ; il a été l'un des 65 survivants.

Un jour, mes voisines m'ont dit : "On a entendu Marcel à la radio de Londres". C'était un message personnel : "Marcel, né au pays de Retz, embrasse bien sa petite Mimi et son fils Marcel".

EDITORIAL



Voici donc, avec retard, le 5ème numéro de notre bulletin, l'Ami de Rezé. Cette parution, longtemps attendue, illustre assez bien les difficultés que peuvent rencontrer des associations telles que la nôtre à développer une activité régulière.

Il est en effet bien difficile de donner une certaine régularité à la sortie de ce type de bulletin dont la conception et la diffusion reposent essentiellement sur le bénévolat.

Pour autant, nous tenons à réaffirmer notre intention de faire de "l'Ami de Rezé" le "porte-parole" de la Société des Amis de Rezé, comme nous le définissions dans le premier numéro. C'est ainsi qu'il se veut le reflet de notre démarche : à l'écoute de la sauvegarde du patrimoine, de la recherche historique et de la mémoire des Rezéens.

Afin de mieux resserrer les liens qui unissent les Amis de Rezé, nous nous efforcerons de toujours mieux informer nos lecteurs de la vie, de l'activité, des interventions de notre Association. C'est pourquoi, dès le prochain numéro (Novembre-Décembre), vous trouverez des informations sur les démarches de la Société des Amis de Rezé.

Enfin, nous vous rappelons que ce bulletin sera ce que vous voudrez qu'il soit : il est en effet ouvert à vos suggestions, à vos remarques, à vos critiques mais aussi à votre participation.

Aussi nous comptons sur vous.

Le Président,

Michel KERVAREC.



Cinq ou six mois après, deuxième message. Nous tenions une petite épicerie au bout de la rue F. Le Carval qui était alors rue du Calvaire. Je connaissais un courtier en vins qui avait une filière pour faire passer - dans un tonneau et par le Portugal - des lettres destinées à l'Angleterre.

Marcel a ainsi reçu plusieurs lettres de nous et des photos ; il a répondu par l'intermédiaire de son demi-frère qui était marin à Toulon (zone libre). Comme mon mari avait été gravement blessé, il n'était plus apte au service actif, il travaillait dans les bureaux à Londres sous les ordres de l'amiral Muselier.

Quand il est rentré en France à la fin de la guerre, et qu'il s'est présenté à la mairie pour obtenir une carte d'alimentation, on lui a répondu : "Mais tu es mort !!" En effet, mon mari avait été porté "mort pour la France" à l'état-civil, à la suite de la perte de l'"Emile Deschamps".



Mme Yvonne BREGEON signale une rectification à faire pour une photo des illustrations.

Parmi les photos qui nous ont été présentées pour illustrer le livre, il s'est produit une confusion concernant la photo représentant un jeune marin.

Il s'agit, non pas d'Albert BREGEON, comme on nous l'avait indiqué, mais de son fils, sensiblement au même âge.



*Albert Brégeon
(fils de Jean et Marie-Anne)*

Archives



PARRAINAGE OUBLIE



A une époque, la nôtre, où les jumelages sont à la mode, il n'est pas inutile de rappeler certains liens de solidarité qu'entretint la commune de REZE dans son histoire. C'est ainsi qu'aujourd'hui notre Ville a complètement oublié les liens qui l'unirent, il y a maintenant 65 ans avec une commune du Pas-de-Calais, ROUVROY.

Mémoire de notre histoire locale, les archives municipales gardent le souvenir de cet acte de solidarité que manifestèrent les Rezéens à l'égard d'une population écrasée par la guerre de 1914-18, celle que l'on appela la "Grande Guerre" et que l'on pensait être la "der des der...".

Dévastées par les combats de ce conflit, les régions frontalières du nord-est de la France étaient après l'armistice de 1918, totalement à reconstruire. Les pouvoirs publics organisèrent une opération de solidarité envers ces régions.

Le Préfet de Loire-Inférieure, Paul Bouju, en contact avec son collègue du Pas-de-Calais (ancien Préfet de Loire-Inférieure) entreprit le parrainage de ce département et notamment de l'arrondissement de Valenciennes.

Il semble que le maire de Rezé, Jean-Baptiste Vigier, également conseiller d'arrondissement, ait lui aussi été sensibilisé par la situation désastreuse de cette région, ayant visité les régions libérées, et notamment le canton de Vimy.

Aussi lorsque le Préfet sollicite les maires du département en août 1921 pour des parrainages, la Ville de Rezé répondit aussitôt présente.

Le 26 septembre, le Conseil Municipal présidé par Vigier votait un secours de 10 000 francs à l'une des communes les plus dévastées par la guerre, ROUVROY, dans le canton de Vimy.

Le 20 janvier 1922, le Préfet du Pas-de-Calais adressait cette lettre au maire de Rezé qu'il connaît bien :

Mon Cher Maire et ami,

Je reçois la lettre par laquelle vous m'annoncez la décision du Conseil Municipal de REZE, prise sur votre proposition, de remettre une somme de 10.000 Frs à la commune sinistrée de ROUVROY. J'en ai transmis officiellement la bonne nouvelle au Maire de cette localité dévastée.

Mais je ne veux pas attendre sa réponse ni ses remerciements, pour vous exprimer combien je suis touché du geste que fait ainsi REZE et de l'excellent ami que vous êtes, et serez toujours pour moi. Il m'est particulièrement agréable de voir une ville d'un département que j'ai administré et auquel je demeure encore attaché par de si nombreux liens d'amitié, venir au secours d'une des localités totalement anéanties d'un département dont la direction administrative m'est confiée, et dont une très grande partie a été affreusement ravagée par la guerre. Cette satisfaction rare, je sais que je vous la dois, à vous, aux Conseillers Municipaux de REZE, et à l'esprit généreux même de l'ensemble de vos administrés.

Je vous en remercie très sincèrement et vous demande de les remercier en mon nom.

Croyez, Mon Cher Ami, à ma fidèle affection et à mes sentiments dévoués.

LE PREFET,

Le 20 mars, le Conseil Municipal de ROUVROY informé par le maire de cette commune du geste de la Ville de REZE, votait à l'unanimité une adresse de remerciements aux élus rezéens les assurant de la reconnaissance de tous les habitants de ROUVROY. Le maire de cette cité adressait le même jour au maire de REZE la lettre suivante :

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-jointe, la délibération prise par le Conseil Municipal de Rouvroy, à la suite de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser à la date du 13 février dernier.

Toute la population est très sensible au mouvement de solidarité de votre Ville en faveur d'une cité, jadis très prospère et aujourd'hui anéantie par la guerre.

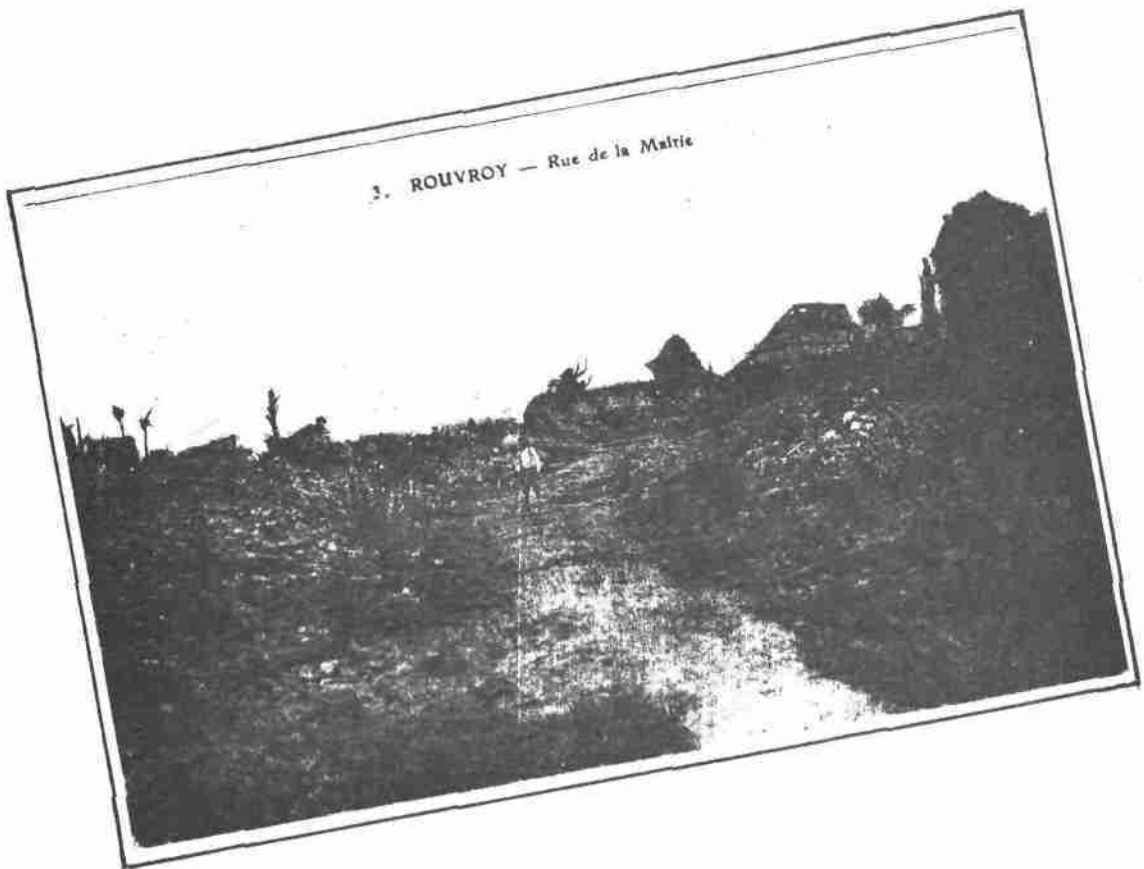
J'y joins mes remerciements et ceux du Conseil Municipal tout entier, en vous assurant que cette somme ne sera employée que pour une oeuvre communale qui perpétuera le souvenir de la Ville de Rezé, qui sait se priver du nécessaire, pour aider à la reconstruction des pays dévastés.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et Cher Collègue, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Maire,

Près de 65 années se sont écoulées depuis. ROUVROY s'est reconstruite. Cette commune compte aujourd'hui 10 000 habitants. Quel souvenir a-t-elle gardé de REZE ? Nous ne saurions le dire, les Rezéens ayant quant à eux abandonné leur "filleule" depuis lors. Il n'est peut être pas trop tard pour se rappeler notre premier jumelage officiel même s'il n'était que franco-français.

Yann VINCE





DANS LES DELIBERATIONS PAROISSIALES

En compulsant les recueils des délibérations du conseil de fabrique du 18ème siècle, aux Archives Municipales de Rezé, l'historien ou l'amateur y découvre de savoureuses histoires qui démontrent bien qu'à toute époque, la zizanie a régné parmi les humains et ce, dans tous les milieux sociaux.

Ci-après la transcription fidèle de délibérations paroissiales :

Dimanche 1er février 1784 :

... Dans sa délibération, le général de la paroisse fait état d'une plainte du recteur relative au sacristain, Jean Bretet, lequel est accusé "d'ivrognerie, de manières indécentes et manque de respect".

... le général a nommé pour ladite place de sacristain, Marie ALLAIRE, femme dudit BRETET, qui aura la liberté de faire exercer ladite charge par qui bon lui semblera et ce, en consentement de sa nombreuse famille ; elle ne pourra employer son mari directement ou indirectement au service de l'Eglise dont le général lui défend expressément l'entrée de la sacristie et ce pour exercer tant et si longtemps qu'il plaira au général.

Cependant les affaires ne vont guère mieux avec l'épouse du sacristain, d'où ...

Dimanche 5 juin 1785 :

... sur les représentations faites par les fabriqueurs en charge que, nonobstant la défense réitérée faite par le général dans sa délibération du 1er février 1784 à Marie ALLAIRE d'employer son mari directement ou indirectement au service de l'Eglise pour exercer l'état de sacristain. Cependant, journellement, BRETET se tient dans une indécence marquée et la majeure partie du temps est ivre, se servant de termes injurieux tant contre le recteur de cette paroisse que contre le vicaire et les fabriqueurs en charge, ce qui cause un scandale indécent. Sur quoi, les fabriqueurs en charge, dans l'obligation de demander la destitution de ladite Marie ALLAIRE, femme BRETET, en qualité de sacriste, ont nommé pour sacristain de cette paroisse, en place de Marie ALLAIRE, Jacques CHOLET, tisserand dans le bourg, qui a accepté ladite charge. Il est autorisé à recevoir les émoluments de cet état. Il devra être assidu à l'Eglise et obéir à M. le recteur et son vicaire, ainsi qu'aux Fabriqueurs en charge. Il balaiera et nettoiera la sacristie, aura soin des ornements et linge dépendant de la paroisse. Pour cela, il recevra chaque an la somme de 9 livres des Fabriqueurs en charge.

Mais la sacristine est coriace...

Dimanche 19 juin 1785 :

... après délibération du 5 de ce mois concernant la nomination de Jacques CHOLET comme sacristain en place de Marie ALLAIRE, celle-ci refuse de remettre les 9 clefs des portes de l'église et de la sacristie de cette paroisse. Ce qui oblige le général de donner pouvoir et procuration à deux Fabriqueurs en charge pour déposer une plainte auprès du procureur général à l'endroit de ladite Marie ALLAIRE.

Et force restera à la loi.

ATTRIBUTIONS DU SACRISTAIN

Délibération du conseil de fabrique du dimanche 21 octobre 1719 :

Il sonnera les cloches matin, midi et soir.

Répondra ou fera répondre aux messes.

Tiendra l'église propre, la balaiera une fois la semaine, époussetera les autels et chassera les araignées, tiendra la lampe toujours allumée.

Aura soin de mettre en terre les ossements des fidèles et non les laisser épars le cimetière.

Fera carreler les fosses de l'église par un carreleur maçon auquel il donnera 5 sols et aura 5 sols pour lui pour l'ouverture des fosses.

Se tiendra assidu aux enterrements et services.

Fera les fosses profondes pour entrer les corps.

Assistera ou fera assister aux baptêmes pour fournir au prêtre le cierge et fera sonner les cloches.

Graissera les cloches pour les empêcher de tomber, dont il sera responsable des inconvénients qui arriveront.

Obéira aux ordres et commandements de MM. le recteur et Fabriqueurs en charge.

Ira chercher l'huile pour la rampe, les cierges et luminaires des Fabriqueurs.

Et généralement sera tenu de tout ce qui concerne le devoir d'un sacristain, sans quoi, il sera déposé, après en avoir été averti 2 fois par M. le recteur et le général de la paroisse, sans aucune autre assemblée ni formalité de justice.

Signé RAFFIN
recteur de Rezé.

Vincent CHANU.



HISTOIRE

DES DIFFICULTÉS DE SE NOURRIR

PENDANT LA RÉVOLUTION

Jean-Baptiste Mongin, propriétaire du Jaunais en Rezé, avocat au Parlement, Conseiller du Roi, fut arrêté et incarcéré sous la Terreur. Comme beaucoup, il mourut en prison du fait des conditions d'hygiène épouvantables. Avec lui, étaient emprisonnés son épouse, Jeanne Tournoux, sa fille Agathe et son gendre Nicolas Le Déist de Kerivalant, Conseiller Maître à la Chambre des Comptes de Bretagne. Denis Mongin, son fils, était lui aux armées où il avait des responsabilités dans l'intendance.

Les lettres qui lui sont adressées en 1793 témoignent entre autres des difficultés à se nourrir, mais il y a parfois des surprises. De prison, Jeanne Tournoux, écrit :

"Ma santé est très mauvaise. Toujours de la fièvre, souvent des redoublements, toujours point d'appétit, des goûts singuliers. Je fais chercher du fromage. On n'en trouve point. Si on en trouve, la vue me contentera, car il m'en faudra gros comme le pouce..."

Une autre fois :

"Votre ami m'a envoyé une bonne motte de beurre dans une petite balle. Il ne s'est pas trouvé bon".

Toujours au sujet du beurre et de "l'ami" Dubois, elle écrit encore :

"J'accepte l'offre qu'il m'a fait de m'envoyer tous les 15 jours une dizaine de livres de beurre. On ne peut en avoir à Nantes. On n'en donne que deux livres à chaque personne les samedi seulement, et on est battu maltraité".

Alors que les prisons commencent à se vider après la chute de Carrier, nous trouvons ces propos qui nous montrent un aspect inconnu de l'emprisonnement :

"Je renvoie deux chemises. C'est demain lundi que je donne à dîner pour quatre. Il faudra ce jour m'envoyer du pain pour deux jours et deux bouteilles de vin. Le cinquième (invité) nommé de l'Essard, nous quitta hier, Boquet sort aujourd'hui..."

Kérialant, mentionnant les conséquences de l'arrivée de l'Armée de Mayence, écrit :

- 12 -

"L'approche des troupes qui viennent dit-on, remplacer l'armée de l'Ouest contre les rebelles de la Vendée, a fait encore réduire les habitants à une demi-livre de pain. Ceux qui ont bon appétit trouvent cet ordinaire un peu frugal. Je vous en souhaite un meilleur !".

La sortie de prison n'est pas le retour à l'abondance, c'est le moins que l'on puisse dire. Jeanne Tournoux songe à ses récoltes : "Me conseillerez-vous d'acheter des barriques pour penser à faire les vendanges ? On assure qu'il y aura 200 barriques de vin. Les vignes n'ayant pas été taillées, il me faudrait de l'aide. Qu'en pensez-vous mon cher ami ? J'ai vendu les foins pour environ 3 ou 4 cent livres. Si je fais les vendanges, il me faudra en acheter, mais, où l'aurai-je mis, qui l'aurait fauché ?".

Les Mongin ont été pillés par les Vendéens lors de l'attaque de Nantes, leur maison et leurs fermes seront incendiées par l'armée. Leur fortune leur permet de mieux vivre que la plupart et pourtant Jeanne Tournoux écrit :

"Nous n'avons plus que le cartron de pain par jour, encore n'est-il (pas) pour moi. Le citoyen Boterf m'a dit que j'étais assez riche pour me procurer du grain. On le vend 600 livres le septier, 12 livres le boisseau de farine en argent, mais je ne connais pas malheureusement cette monnaie. Pour votre premier bon, j'ai eu du boeuf salé très puant, un peu de riz, le second trois livres de pain très bon avec un morceau de mauvais boeuf salé. N'oubliez pas les oeufs dont vous me parlez. Ils coûtent ici 3 livres la treizaine, et on n'en trouve pas... N'oubliez pas de m'apporter du beurre, je le paie 4 livres et il n'est pas bon. Ne pourriez-vous pas trouver des farines ? Vous les acheteriez pour mon compte... On a acheté une carotte et un paquet de pourée 2 livres 10. Je ne sais plus que devenir... et point de pain. C'est le plus grand mal. Il faut nourrir petit (à petit).

Ces quelques propos illustrent un aspect de la vie sous la Révolution, confirmant donc ce que tous les historiens ont écrit sur ce thème.

Michel KERVAREC,



LA HAUTE-ILE

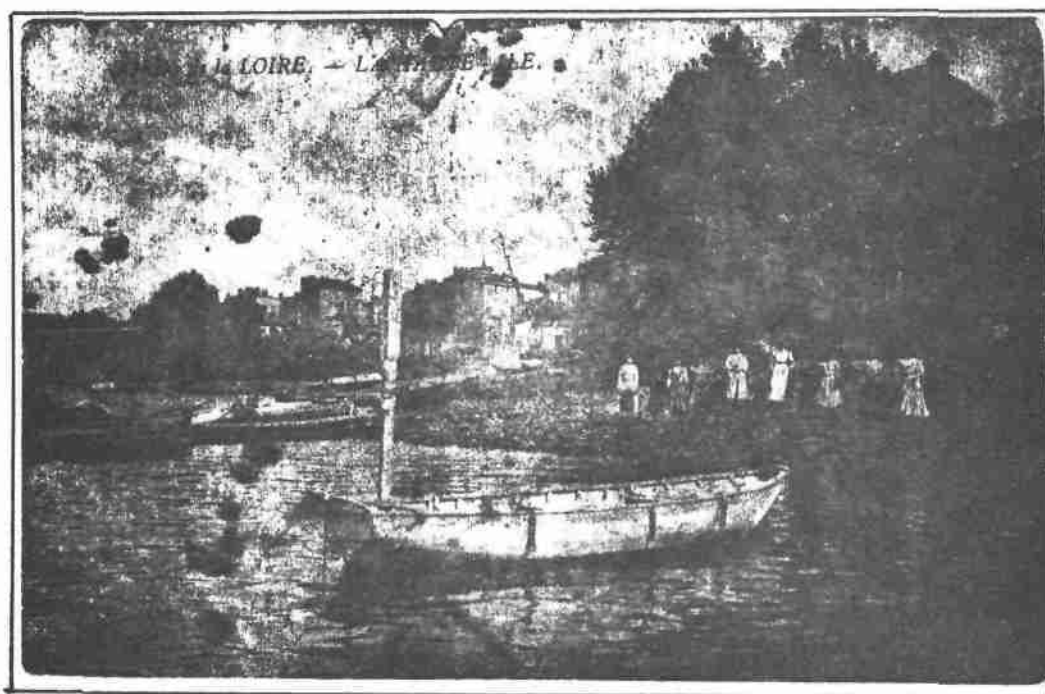
Située sur la commune de REZE, au nord, l'Ile des Chevaliers doit son nom aux Chevaliers du Temple ou Templiers qui occupaient les lieux au Moyen-Âge. Elle était enserrée entre les bras de la Loire et du Seil, puis entre la Loire et les prairies après l'assèchement du Seil et maintenant entre la Loire et la zone industrielle.

Des villages s'égrenaient tout au long de cette langue de terre étirée du confluent de la Loire et de la Sèvre jusqu'à l'Ile de Cheviré sur la commune de Bouguenais.

Ces villages s'appelaient et s'appellent toujours la Haute-Ile, la Basse-Ile, Norkiouse ou North-House et Trentemoult, le plus important. "Villages des îles" autrefois, du fait du morcellement de l'Ile des Chevaliers par les eaux, ils sont devenus "villages terriens" mais leurs particularités "iliennes" restent sensibles dans l'architecture des maisons d'abord mais aussi dans le coeur de leurs habitants, les plus anciens du moins.

Nous allons essayer ici de mieux faire connaissance avec l'un de ces villages, celui de la Haute-Ile. C'est le plus oriental de tous : il commence peu après le pont de Pornic et se termine peu après le café de la Fraîcheur ; autrefois, un petit calvaire situé aux environs de l'actuel restaurant d'entreprise marquait la "frontière" avec la Basse-Ile. Il s'étire le long de la route des Chevaliers mais la partie la plus importante se situe entre cette rue et la Loire.

Il suffit pour y pénétrer de prendre une de ces petites rues perpendiculaires (ou presque) à la rue principale et qui nous mènent à la Loire directement ou par des détours pittoresques, souvent inattendus, jusqu'au quai de l'Échouage.



Il n'y a pas si longtemps, ce quai était un chemin bordé côté Loire de petites plages où les enfants du village se baignaient (en maillot de bain dans les années 50, en sarreau noir d'écolier avec une épingle de sûreté retenant les deux épaisseurs de tissu entre les jambes au début du siècle), où l'eau venait souvent lécher le pied des maisons quand elle n'y pénétrait pas.

Sur le quai autrefois, séchaient les filets des pêcheurs sur les cordes et les andeliers (perches servant à tendre les cordes). Quelques femmes de la Haute-Ile étaient filetières et travaillaient dans une fabrique de filets sur l'Ile Gloriette à Nantes, mais deux étaient installées à leur compte au village même, l'une place du Puits et une autre rue des Chevaliers. Elles ont exercé leur métier jusqu'à la 2ème Guerre Mondiale.

Ce remblaiement du chemin a permis de gagner du terrain sur le fleuve : ceci et le dragage de la Loire ont permis de limiter les risques d'inondations. Pour illustrer concrètement le remblaiement, je prendrais pour exemple une maison du quai de l'Echouage qui était séparée du chemin par 12 marches et qui maintenant n'est plus qu'à 3 marches de la route. Le chemin est devenu une avenue goudronnée assez large pour se payer le luxe de deux jeux de boules ombragés de platanes. Sur le remblai, la nature a repris le dessus, saules et frênes se sont implantés au bord de l'eau, quelques criques artificielles abritent des bateaux, celle au bout du quai de l'Echouage, côté est, prend des allures de cimetière marin avec un bateau échoué, mort pour la navigation.

Quelques bancs permettent de se reposer en contemplant le fleuve débarrassé de ses bancs de sable, malheureusement, la vue en face n'a rien de fascinant : les bâtiments industriels ont pris possession de cette île Ste Anne. Autrefois, elle était boisée et une ferme occupait la partie amont de l'île. Les arbres ont été coupés et le bois distribué à qui venait le chercher ; les gens de la Haute-Ile n'ont pas été les derniers à se déplacer en bateau et c'est ainsi que le bois de l'île Ste-Anne a permis de chauffer les foyers du village. La ferme un ^{peu} plus tard a été rasée pour faire place à la raffinerie Say.

Côté ouest, deux pêcheries sont encore équipées de leurs filets. Elles se trouvent non loin de la cale aujourd'hui disparue dite "cale à la Mère Simon". C'est là qu'avant-guerre (celle de 39), des bateaux venus de la côte s'amarraient pour vendre des moules. Les enfants étaient chargés, moyennant $\frac{1}{2}$ seau de moules, de répandre la nouvelle de leur arrivée par le cri de "Aux moules, aux moules fraîches à la cale à la Mère Simon" claironné à travers le village.

Les rues du village ne sont pas très longues, la rue Cassard mesure 1,50m (un aqueduc souterrain la traversait, pour aller de où à où ? mystère) mais le record doit être détenu par la rue René Ordroneau qui ne doit pas dépasser 0,70m ! Quelques places aussi s'intègrent dans l'ensemble : la charmante petite place Charles Moreau, la place de la Société où avaient lieu les fêtes en général et le bal du 14 juillet en particulier, la place des Tilleuls, minuscule, et la place du Puits.

La place du Puits conserve le puits qui lui a donné son nom, un puits à la margelle haute de plus d'un mètre (pour la préservation des crues) recouvert d'une plaque de béton avec juste une trappe d'accès, le tout enduit de ciment ; à un endroit, on aperçoit la trace laissée par une pompe, voilà pour l'aspect actuel. C'était bien autre chose au début du siècle. D'abord, c'était le seul point d'eau potable de la Haute-Ile (il y en aura un plus tard vers la rue Taraud) et donc, lieu de rassemblement. Il était dans une sorte de cabane en bois très haute, fermée par une porte de bois également, dont la clef faisait bien 30cm. A l'intérieur du puits, poussaient mousses et capillaires, à l'extérieur, un lière recouvrait les pierres schisteuses qui formaient la margelle ; le fond de l'encoche dans la margelle qui permettait d'accéder au seau pour puiser l'eau, était constitué d'une grande pierre plate posée debout. Après la guerre 14-18, une pompe fut installée ; elle était souvent en panne et un certain M. Verger se chargeait de la remettre en état. La pompe a été enlevée en 1941 lorsque le service d'eau a été installé dans le village.

Les maisons, en grande majorité, sont couvertes en tuiles. Les autres, couvertes d'ardoises, sont en général des maisons plus imposantes ; elles ont été construites à l'usage des capitaines au long cours ou sont d'anciennes maisons de campagne construites par des gens fortunés qui venaient à la pêche, nantais pour la plupart.

Certaines des maisons de tuiles ont conservé leur corniche ou génoise faite de 3 rangs de tuiles débordant légèrement de la façade, juste sous le toit. Des escaliers extérieurs en pierres mènent à la porte d'entrée, souvent précédée d'un perron plus ou moins large, (au 3 rue Samson, une maison en particulier a conservé son aspect initial) mais la pierre dans de nombreux cas, a été recouverte d'un enduit ; ces perrons forment terrasse avec ou sans jardinet mais de plus en plus, ils sont aménagés en véranda : de la véranda en cornière et verre "cathédrale" des années 40-50 jusqu'à la véranda en alu poli et double vitrage de ces dernières années. Le rez-de-chaussée surélevé est surmonté d'un étage habitation et d'un étage grenier. Ce grenier était très utile pour stocker le bois. Une sortie en crochet au-dessus de la porte du grenier permettait, en y passant une corde, de faire lever et d'y hisser les fagots et bien souvent les meubles, les escaliers intérieurs, étroits, ne permettant pas la manoeuvre.

Sous les perrons, il y a souvent des caves auxquelles on accède par des petites portes basses ; certaines ont conservé leur linteau fait d'une seule grande pierre.

Les encadrements de portes et fenêtres sont la plupart du temps en ciment lissé légèrement en relief, par rapport à la façade et quelquefois peints en blanc. On trouve aussi des encadrements de briques, ceux-ci surtout utilisés autour de 1900. Quelques maisons ont des encadrements de tuffeau, comme une très ancienne maison rue des Chevaliers ; une autre modeste, 6 rue Samson se perce au centre des linteaux des portes et fenêtres d'un motif

en pointe de diamant. Au 7 de cette même rue ainsi que Rue Thareau, un appui de fenêtre en granit. Au 4 rue Cassard, il y avait un four à pain (d'où le nom primitif de rue de la Boulangerie) et les vestiges d'un autre dans la cave.

La base des murs, en prévision des crues, est épaisse, souvent d'un mètre pour résister à la poussée des eaux. Les maisons ont souvent deux sorties : quand l'eau montait d'un côté, on utilisait l'autre ; si c'était impraticable, on passait par les greniers qui communiquaient fréquemment entre eux ; les portes n'étaient pas fermées à clef, celles des jardins non plus. On essayait de retenir les eaux au maximum : dans certaines rues, rue Allaire en particulier, subsistent, scellées dans les murs de chaque côté de la ruelle, de grosses cornières de fer dans lesquelles étaient insérés des madriers empilés les uns sur les autres ; ces madriers stockés dans des caves ont disparu à la guerre, partis en fumée, non sans avoir au passage, réchauffés les gens (les hivers de guerre furent rudes et le combustible manquait...). Quand l'eau arrivait à déborder ces barrages, le courant dans les petites rues était très fort et des gens se sont noyés, emportés par le flot. Des anneaux scellés dans le mur de certaines maisons permettaient non seulement d'amarrer les bateaux (par exemple derrière le café Bienvenue) mais aussi d'y passer des cordages auxquels les gens dans le bateau, pouvaient s'accrocher empêchant la barque de dériver quand la poussée était trop forte ; rue Bourcier, en particulier, le courant était extrêmement fort.

La vie, pendant les crues s'organisait. Mme Gallard, qui tenait une épicerie quai de l'Echouage, se souvient d'avoir été, chaussée de ses grandes bottes, prendre les commandes de ses clients et d'aller ensuite avec sa baladeuse, livrer à domicile. Ceux qui avaient des bateaux en faisaient bénéficier les autres, certains allaient même au travail à Nantes en barque mais il fallait faire attention aux épaves qui dérivait.

On se souvient d'enterrements : le cercueil était posé sur une barque qui remontait le Seil pour aller à l'église St-Pierre de Rezé ; un autre empruntait la Loire et remontait jusqu'à la terre ferme vers Pont-Rousseau où il était pris en charge par les pompes funèbres.

La solidarité dans ces temps de crue était très forte entre les habitants devant faire face à l'ennemi commun et c'est cet état d'esprit que les anciens regrettent et dont ils parlent avec nostalgie. Il faut dire qu'il valait mieux compter sur ses voisins que sur les pouvoirs publics ! en 1936, les détergents pour réparer les dégats des eaux, arrivèrent trois semaines après la décrue... il y avait belle lurette que les habitants avaient fait le ménage même si, dans certaines maisons, il avait fallu retirer un tombeau de vase. Il faut dire que la Loire avait occupé les lieux pendant 17 jours et que dans les maisons, elle arrivait à 1,20m de haut et avait obligé les habitants à trouver des lieux plus hospitaliers ; EDF avait bien sûr coupé le courant.

Cette crue de 1936 reste présente dans la mémoire des gens de la Haute-Ile qui l'ont vécue parce qu'elle a eu une ampleur exceptionnelle ; dans la mémoire, reste aussi celle de 1910 bien que les témoins encore vi-

vants actuellement, étaient à l'époque de jeunes enfants : il y eu des dégâts ; au 4 de la rue Cassard par exemple, le plancher de la terrasse s'était effondré. Ces témoins gardent aussi par tradition orale, le souvenir de celle de juin 1856, année où les foins furent perdus, pourris sous les eaux.

Depuis 1936, la Loire est sortie de son lit mais jamais avec cette ampleur . On cite les crues de 1955 et la dernière, celle de Noël 1982.

Mais la Loire faisait aussi des cadeaux aux riverains : le poisson était abondant au début du siècle et de nombreux pêcheurs vivaient de la pêche. A la Haute-Ile, trois restaurants préparaient pour les amateurs de fritures, des boutures d'anguilles, de la lamproie. Ces restaurants s'appelaient "le poisson frais", "la Belle Etoile" et "Ma Campagne". Dans ce dernier qui se trouvait à l'emplacement de l'actuel n° 28 de la rue des Chevaliers tenu par la grand-mère de Mme Gallard, non seulement on dégustait du poisson mais aussi des poulets cuits à la broche dans la cheminée dont le fond du foyer était orné de magnifiques carreaux bleu et blanc. Toute la batterie de cuisine, chaudrons et casseroles, était en cuivre.

Un autre régal fourni aussi par la Loire : les civelles. Il y avait bien sûr les pêcheurs professionnels mais chacun pouvait se servir ; les enfants emmenaient une sorte de tamis et en 2 ou 3 fois, ils ramenaient suffisamment de civelles pour le repas de la famille. S'il y en avait un peu trop, elles étaient cuites et données aux poules. Heureuses poules du temps jadis !

Un chantier de construction de bateaux existait autrefois rue des Chevaliers face au café de la Fraicheur. Le lancement des bateaux se faisait à partir de la cale située dans la cour du café actuel ; à la place du café et de la cour, il y avait un verger planté de pommiers en majorité. Un cognasier au tronc en tuyaux d'orgue subsiste au bord de la Loire, presque certainement centenaire et témoin de ce temps.

A l'ouest du café Bienvenue, s'étendait une saulzaie, lieu-dit la Saulzaie.

Rue Gadrignolle, une glycine ombre agréablement une terrasse ; le diamètre de son tronc avoisine les 50 cm ce qui pour une glycine, est remarquable et témoigne de son âge vénérable.

Des tilleuls dans une propriété place de la Société et surtout celui à l'intersection de la rue des Chevaliers et de la rue Samson, ont une taille respectable. Signe des temps. Ce dernier, élagué depuis peu, protège de son ombre un conteneur de récupération de verre.

Dans les jardins des capitaines au long cours, rue des Chevaliers principalement, des arbres venus d'ailleurs : magnolias, palmiers. Des capitaines qui s'appelaient Ollive, Giraud, Ordronneau, Solgrain, Chauvelon, Artaud etc... qui sillonnaient les mers de la Russie à la Grèce, qui ravitaillaient par exemple les morutiers de Terre-Neuve en sel et qui ramenaient des bois du Canada.

Plus modestement, dans la rue Samson, on conserve le souvenir d'un hortensia qui se plaisait tellement là, qu'il s'arrondissait jusqu'au milieu de la rue, battant les dahlias qui s'alignaient sagement sur les bas côtés : il a été vaincu par le tout-à-l'égout, l'asphalte et les voitures.

Les fêtes religieuses ou laïques comptaient dans la vie des habitants.

Les Rogations (prières publiques accompagnées de processions pendant les 3 jours qui précèdent immédiatement l'Ascension et destinées à attirer la bénédiction divine sur le bétail, les récoltes, les travaux des champs) ont existé à la Haute-Ile jusqu'à la Guerre 14.

La procession avait lieu à la Haute-Ile le mercredi, s'arrêtait pour une petite messe à la Vierge devant la statue située rue des Chevaliers face à la rue de la Vierge justement (Vierge des marins remplacée par l'Immaculée Conception située dans une petite niche protégée par un grillage - une ancre de marine est sculptée sur le petit monument, rappelant sa vocation première, qui était de protéger les marins. Ce monument payé par les habitants de la Haute-Ile en des temps lointains, est tenu en état et fleuri par les soins de Melle Ertaud) ; donc la procession s'arrêtait devant la Vierge et se dirigeait par étapes vers le château de Rezé où les "pèlerins" étaient reçus et où les enfants recevaient chacun une tasse de chocolat et un croissant, luxe énorme pour l'époque.

Ferveur religieuse et gourmandise mêlées... Quoiqu'il en soit, les enfants étaient ravis et filaient ensuite bien vite à l'école du bourg où ils devaient arriver avec quelque retard ...

La fête du 14 juillet a eu à la Haute-Ile un lustre extraordinaire.

Elle commençait le 13 au soir par un concert en plein air. Le matin du 14 (ou l'après-midi suivant la marée), avait lieu le concours de pêche des enfants qui s'alignaient le long de la Loire sur plus de cent mètres ; les gagnants étaient récompensés par des lots importants : jouets en bois ou en métal fabriqués par les hommes du village pendant les mois précédents. Courses à pied dans le village, courses des adultes, courses des enfants, crochet où les plus hardis venaient pousser leur petite chanson, se succédaient au cours de la journée.

Et le soir, avait lieu la retraite au flambeau jusqu'à la Basse-Ile et retour, puis le feu d'artifice. Chacun avait donné 1 F. pour acheter le matériel nécessaire ; c'était un très beau feu d'artifice tiré depuis le quai de l'Echouage et d'un chaland et qui avait un succès mérité, admiré de la rive sud de la Loire mais également en face sur la rive nord.

Après le feu d'artifice, le bal réunissait tout le monde, place de la Société jusque tard dans la nuit : toute la société, comme on disait, d'où le nom donné à la place, probablement. Ces fêtes ont pris fin vers 1950 quand les plus entreprenants ont quitté le village.

Quelques mots pour finir sur l'origine du nom des rues.

La majorité portent le nom de soldats tués à la guerre 14-18 : Léon Lecossé, Paul Danet, Charles Moreau (dont la famille habite encore la maison sur la place), Prudent Allain torpillé sur son bateau, Gaston Bourcier... Mme Gallard se souvient de la cérémonie d'inhumation des trois premiers en 1919 ; les corps avaient été ramenés et confiés à leur famille quelques jours ;

puis en même temps, leurs cercueils ont été déposés sur une charrette : deux en dessous et le troisième dessus avec leurs médailles exposées, puis tout le village les a conduit au bourg où a eu lieu la cérémonie.

La rue Bourcier était autrefois appelée la "rue des Morts" par les habitants : elle avait été remblayée par la terre provenant du cimetière du bourg quand celui-ci avait été déplacé des abords de l'église, à l'endroit où il se trouve actuellement.

Quand le gaz a été installé dans le village après la 1ère guerre mondiale, les ouvriers, en creusant les tranchées, trouvaient des morceaux d'os...

Deux rues portent le nom de deux déportés morts en Allemagne, les rues Thareau et René Ordronneau.

Collet, capitaine au long cours, a donné son nom à une rue ainsi que Cassard, navigateur également, croit-on. (le corsaire peut-être ?).

Rien sur Allain sinon que sa famille habitait le village. Rien non plus sur Gadrignolle. Si des personnes ont des renseignements complémentaires, elles peuvent les faire parvenir à l'association qui les recevra avec plaisir.

Liliane BIRON.



- Je tiens à remercier ici Mme Simone LERAY et les habitants de la Haute-Ile, en particulier Mlles Simone DELECRAIN, Paulette ERTAUD, M. Jean BERTREUX et surtout Mme Marcelle GALLARD pour leur collaboration.

TRETEMOUT

Ils ont vu les trois-mâts, allégés de leur lest,
A deux pas de la grève, abattus en carène
Pour brûler des gravants leur ventre de baleine,
Sur des pontons branlants, par des feux de genêts.

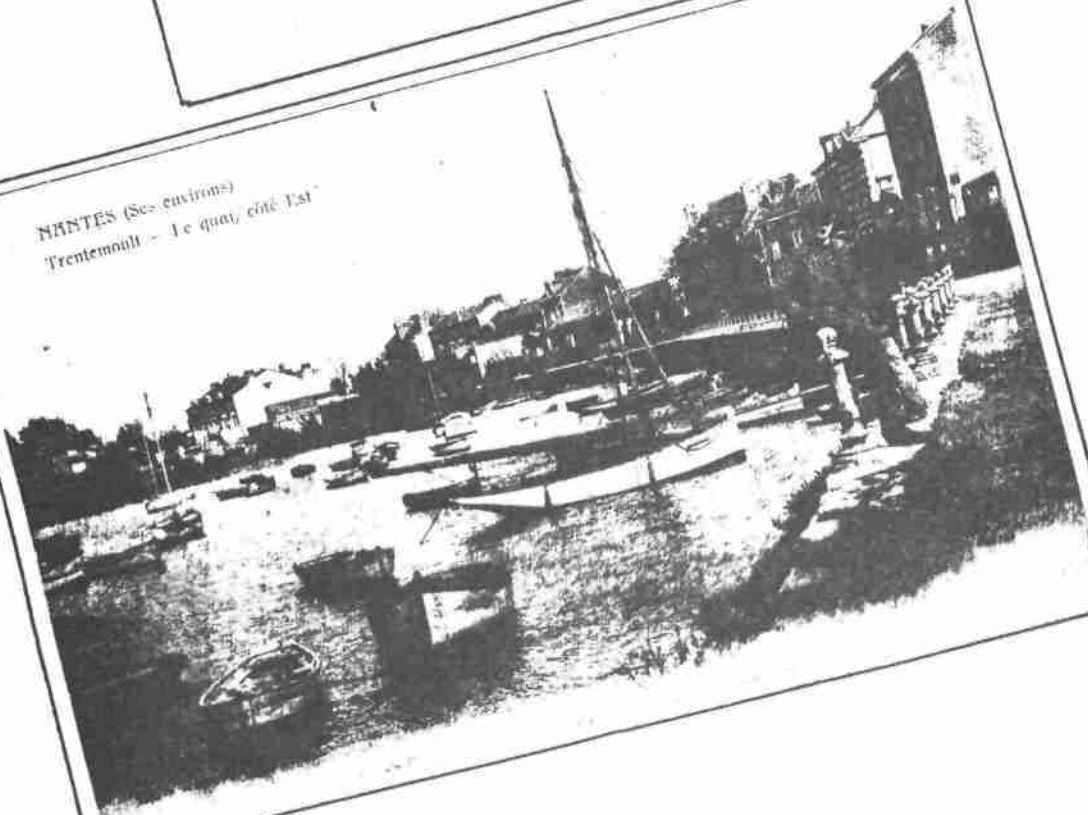
Ils se sont réveillés au bruit clair des maillets
Que les calfats chantant, sous l'oeil du capitaine,
Pour enfoncer l'étoupe, alignés par dizaine,
Maniaient lestement au rythme des poignets.

Sur la quille imposante et des membrures saines,
Ils ont vu s'assembler les bordages de chêne
Par chevilles de fer et de nombreux grands clous.

Puis sur leur ber suiffé, gravé en leur mémoire,
Des chantiers de la Fosse et ceux de Trentemout,
Les beaux voiliers glisser pour épouser la Loire.

Louis BLOT.

NANTES (Ses environs)
Trentemout - Le quai, côté Est





◆ AU SUJET DE LA GRAND'HAIE

Dans le dernier numéro de notre bulletin, je développais une hypothèse concernant le sens à donner aux toponymes de ce quartier de Rezé, démontrant que là, fut sans doute une forteresse médiévale.

L'absence de plan a du laisser perplexes certains lecteurs. Je répare donc cette omission.

J'écrivais, en résumé :

- la Grand'Haie : signifie la Forteresse. Haie signifie défense d'un mot d'origine germanique.
- la Pêne : signifie le créneau, ici l'enceinte crénelée.
- la Barre : est l'obstacle majeur - le donjon.
- la Bonnetterie : la bonnette est, en architecture militaire médiévale, un ouvrage défensif avancé.
- le Chemin La feu : il doit falloir comprendre "l'Afeu" du verbe ancien afeutrer qui signifie : harnacher. Nous aurions là le harnachement.
- les Noëlles ou Noues : de "No" qui signifie eau en vieux français. Ce sont les douves.
- le Chemin des Fosses : Ancien nom de la rue du Dr Nogue. Passe aux Noëlles.
- l'Auve-Jallais : version féminisée du mot "avant" qui désigne l'entrée de la forteresse, galerie de fortifications.

Regardons maintenant le plan. On distingue nettement l'ouvrage principal séparé de la Bonnette par une douve ou noëlle. Le terme de noëlle est dans certains documents anciens remplacé par noue, ce qui montre bien une similitude de sens.

A l'est de la bonnette, se trouve le chemin des Fosses et, de l'autre côté, l'Auve-Jallais, l'entrée, tournée vers la grand-route et vers Nantes. Il n'est pas exclu qu'il ait pu exister un troisième ouvrage en avant de la bonnette, l'avant.

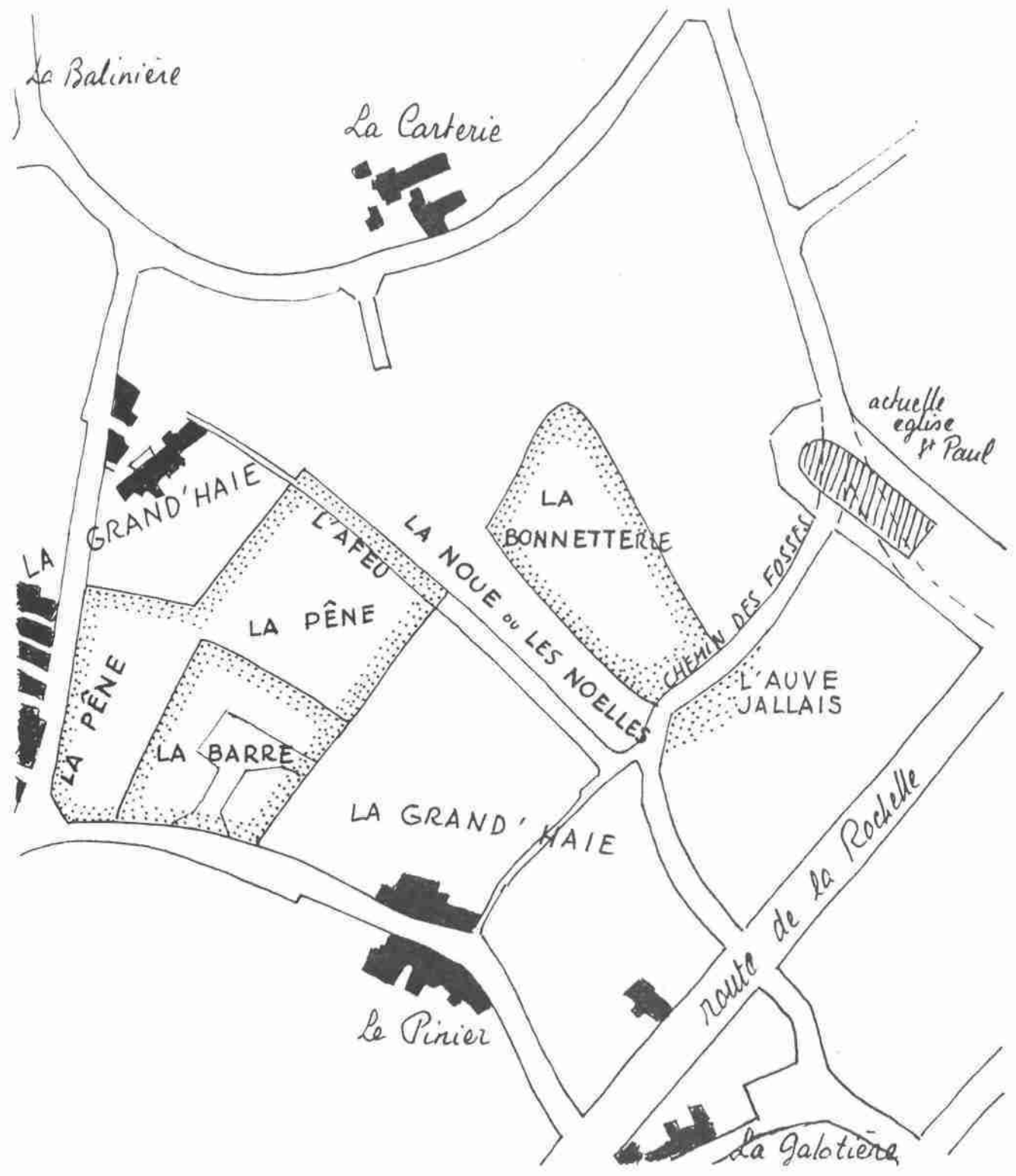
Au sud-ouest de la bonnette, se trouvait une porte donnant sur l'entrée de l'ensemble fortifié principal. Après être passé sur un pont levis surplombant la noue, on pénétrait au coeur de l'ouvrage. A droite, le harnachement ou afeu. Il était situé le long de la courtine nord de la pêne ou enceinte crénelée. La pièce appelée encore aujourd'hui la Pêne, est nettement divisée en deux parties que nous appellerons la Haute Cour et la Basse Cour comme c'était le cas dans beaucoup d'ensembles militaires.

En angle, un quadrilatère assez régulier, nommé la Basse désigne le centre de la défense. Il n'était pas rare que le donjon se situe ainsi.

◆

ENSEMBLE MILITAIRE MÉDIEVAL DE LA GRAND' HAIE

EN NOIR, CONSTRUCTIONS EXISTANT VERS 1830



Précisons à nouveau qu'avant de publier cette hypothèse, nous avons vérifié dans les chartiers anciens l'existence d'une seigneurie de la Grand'-Haie. Au 15ème siècle, il y avait là un manoir sans fonction militaire dont le seigneur avait droit de haute, moyenne et basse justice, et était vassal des vicomtes de Rezé.

Nous savons que le château de ces derniers, qui était situé au bourg, fut détruit entièrement lors de la Guerre de succession de Bretagne entre Charles de Blois et Jean de Montfort. Ce conflit, commencé en 1341 ne se termina qu'en 1364, laissant la Bretagne dans la ruine la plus complète.

Les seigneurs de Rezé n'auront plus dès lors de demeure en la paroisse durant trois siècles.

Certains de leurs alliés reconstruisirent de simples manoirs. Ainsi s'explique probablement la disposition précoce de tous les ensembles militaires de Rezé du Moyen-Age : Rezé et les Palletz situés au bourg, les Bretesches sur la Butte de Praud, Fromentaux à l'Aufrère, Pelouailles au Chêne-Gala, la Jaguère en limite de Bouguenais et enfin la Grand'Haie dans l'actuel quartier St-Paul.

Michel KERVAREC.





L'assemblée générale 1986 de la Société des Amis de Rezé s'est tenue le 18 avril dernier. A l'issue de cette réunion où fut fait le bilan des interventions de l'association pour 1985 et où les orientations pour l'année à venir furent définies, le tiers sortant du Conseil d'Administration a été renouvelé. Le nouveau C.A. et le bureau (élu le 22 mai) sont constitués comme suit :

Conseil d'Administration :

AZAIS Gilbert - BIRON Liliane - KOTAKIS-ORDRONNEAU Yvette -
LEGLAND Pierre - BEAUQUIN Maryvonne - DUPLANT Maryvonne -
FRANQUET Xavier - LARIGNON Gilberte - PROUST Héliette -
DESFONTAINES Danièle - DUGUE Philippe - KERVAREC Michel -
PINSON Thierry - ROUESNE Michel - VINCE Yann.

Représentants du Conseil Municipal :

GUILBAUD Jacques - RETIERE Gilles - TREBERNE Jean-Luc.

Bureau :

PRESIDENT
VICE-PRESIDENTE
SECRETAIRE
SECRETAIRE-ADJOINT
TRESORIERE
TRESORIERE-ADJOINTE

: Michel KERVAREC
: Yvette KOTAKIS-ORDRONNEAU
: Yann VINCE
: Thierry PINSON
: Liliane BIRON
: Maryvonne BEAUQUIN.



